

Identité curriculaire du français sur objectifs universitaires

Approches linguistiques, didactiques et éducatives

Serge Borg
Maître de conférences
Université de Franche - Comté. EA 2281 LASELDI



Résumé : Saisir les contours épistémologiques d'une dynamique naissante, dans la typologie des registres linguistiques à l'œuvre au sein des sciences du langage est un impératif, dès lors que l'on veut justifier sa légitimité au sein du secteur dont elle se revendique. Nous explorerons ici, l'identité en construction de ce qui s'impose désormais partout comme une réalité curriculaire, à savoir, le français sur objectifs universitaires (FOU).

Mots-clés : Construction épistémologique, identité curriculaire, concept de progression

Afin de saisir l'identité complexe du français sur objectifs universitaires, nous nous appuyerons pour cela sur la théorie développée par S.Borg, dans son ouvrage sur *La notion de Progression* (2001) en didactique des langues où il met en lumière différents « scénarios curriculaires » qui trouvent leur articulation naturelle dans plusieurs « paliers de progression » en fonction de la spécificité des situations éducatives rencontrées. Ces paliers sont les suivants :

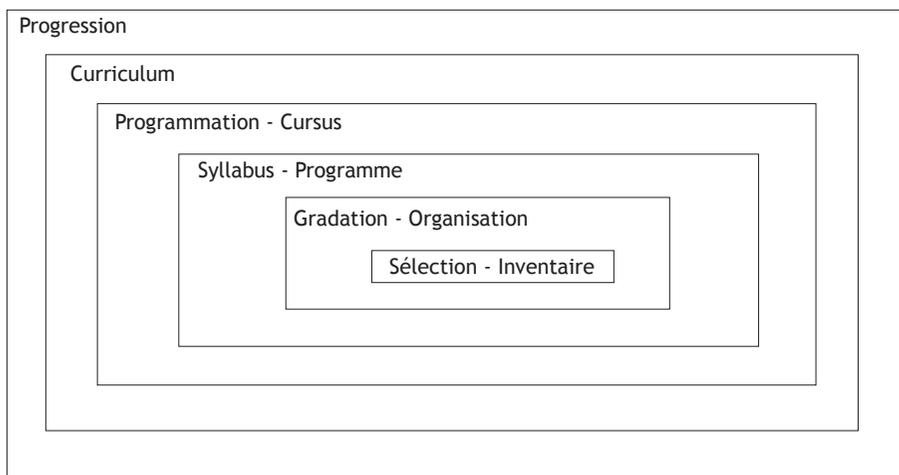


Schéma 1. Les différents paliers de progression

Il ne s'agira pas de reprendre dans cet article, de manière très exhaustive, l'ensemble des paramètres qui articulent cette théorie. Nous renvoyons nos lecteurs aux différents chapitres de cet ouvrage qui explore le concept de progression dans ses dimensions les plus diverses, notamment, diachronique, synchronique et surtout, curriculaire. C'est toutefois cette dernière dimension que nous avons retenue pour mesurer la cohésion sectorielle du FOU et pour savoir s'il constitue une véritable entité à la fois linguistique, didactique et éducative. Passer sous les fourches caudines de cette grille d'analyse pour cibler progressivement l'identité curriculaire du FOU nous permettra également de mieux cerner sa réalité organique et fonctionnelle, à partir de ses tréfonds linguistiques, de son biorythme didactique et de son potentiel éduco-gène.

I. Identité linguistique : une sélection du matériau « spécifique et sectorielle »

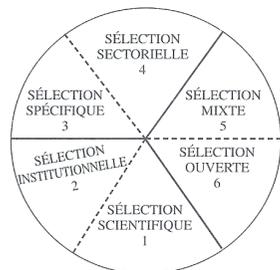
Soumettons à présent le français sur objectifs universitaires au premier palier de progression que représente « La sélection - inventaire » (voir schéma 1). Il s'agit de vérifier si le matériau linguistique qui cimente le FOU relève d'une des trois familles suivantes :

1.1. La sélection scientifique - institutionnelle, telle qu'elle a été élaborée dans le cadre du *Français fondamental*, de *Un Niveau Seuil* ou encore du CECR, à savoir du *Cadre européen commun de référence*. Il s'agit là d'une sélection et d'un inventaire de la matière à enseigner en fonction de critères scientifiques (fréquence et répartition pour le Français Fondamental premier et deuxième degré, actes de parole pour Un Niveau Seuil,...) avec en toile de fond, une volonté politico-institutionnelle sous-jacente : diffusion du français dans la période postcoloniale, conseil des langues vivantes pour l'Union européenne, etc.

1.2. La sélection spécifique et sectorielle. Elle fédère ce qui relève des registres de langues, très souvent liés à une sphère professionnelle : langue du tourisme, du droit, de la médecine, des affaires, des relations internationales, etc. Elle cible également des compétences langagières telles que la compréhension orale, écrite ou l'expression orale, écrite. Elle suppose toutefois une maîtrise de la langue générale suffisante avant de pouvoir entrer dans ces différents registres.

1.3. La sélection mixte et ouverte, ne s'appuie pas sur un inventaire linguistique scientifico-institutionnel (1) ni même sur un tri spécifique et sectoriel du matériau (2). On la retrouve très souvent à l'œuvre dans des manuels de langues dits éclectiques qui visent un public très large, voulant atteindre des objectifs généraux au niveau communicatif, mais pas forcément dans une visée de certification ou de professionnalisation.

Schéma 2. Typologie des sélections - inventaires



Avec une orientation spécifique clairement affichée dans son intitulé, à savoir celle du « français sur objectifs universitaires » qui, après une propédeutique acquise en français général se veut « spécifique », à savoir propre à une filière, une discipline « sectorielle » de l'enseignement supérieur appartenant aux sciences humaines ou aux sciences dites « dures » ; l'identité linguistique du FOU relève

par conséquent, de la deuxième famille de « sélection - inventaire », à savoir : « spécifique et sectorielle ».

II. Identité didactique : une gradation mixte, un syllabus-procès et une programmation universitaire.

Il convient à présent d'identifier la famille didactique dont peut se revendiquer le FOU ou, plus exactement, quelle est la méthodologie la plus à apte à traduire sa dynamique fonctionnelle, à maîtriser ses spécificités linguistiques que nous venons de définir et surtout, à intégrer l'environnement institutionnel dans lequel il évolue, à savoir celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Dans cette perspective, il convient d'interroger les trois paliers de progression que nous rangeons sous la bannière didactique, à savoir : la gradation, le syllabus et la programmation. Ils revêtent tous les trois des réalités incontournables qui rythment la dynamique curriculaire du FOU, à savoir la gradation de la matière à enseigner, son orientation thématique et sa répartition dans le temps.

2.1. Une gradation « mixte et ouverte ».

La « gradation des contenus » sélectionnés est l'expression qui traduit le mieux le processus d'agencement après le premier palier de sélection - inventaire. Il est attesté dans la plupart des discours tenus par les spécialistes du domaine comme Christian Puren qui, dans son *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues* (1998) étudie « La sélection et la gradation linguistique » ou encore Claude Germain qui, dans son ouvrage *Enseignement des langues : 5000 ans d'histoire* (1993) analyse la « sélection et l'organisation du contenu ».

Cette nécessaire deuxième phase qui vise la mise en ordre de la matière à enseigner obéit à des critères qui nous permettent de la classer en trois types de gradation :

- 2.1.1. Linéaire et positiviste, à savoir : du facile au difficile, du simple au complexe, du semblable au différent, du régulier à l'irrégulier, de l'utile à l'accessoire, de la sensibilisation à l'approfondissement du culturel, etc.
- 2.1.2. Non - linéaire et cognitiviste, à savoir : la progression dite « en spirales », les approches notionnelles - fonctionnelles, langagières, etc.
- 2.1.3. Mixte et ouverte, à savoir: l'éclectisme gestionnaire, approche méta-méthodologique.

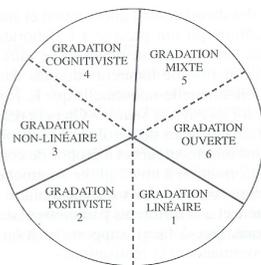


Schéma 3. Typologie des gradations

A bien des égards, les principes qui président à l'élaboration d'une méthode d'appropriation du FOU, conjuguant à la fois théories cognitivistes du savoir et gradation ouverte dans l'agencement des contenus, cadre parfaitement avec la souplesse nécessaire à l'acquisition du français sur objectifs universitaires. L'hétérogénéité des publics, au niveau des cultures d'enseignement et des cultures d'apprentissage, doit aussi s'adapter à

la méthodologie universitaire française, faite de résumés, compte rendu, prises de note, commentaires, exposés oraux, explications de texte, dissertations, rédactions de mémoire, etc.

2.2. Un syllabus centré sur le « procès ».

Sélection et gradation se projettent dans un syllabus. Il s'agit d'un troisième palier qui conditionne leur positionnement dans la conception d'une progression. Le terme « syllabus » définit avec plus de relief (en termes de contenu) et plus d'orientation (en termes d'objectif à poursuivre) ce que nous définissons empiriquement par le mot « programme », d'où notre décision de conserver ce deuxième substantif dans notre schéma 1. ci-dessus, sur les différents paliers de progression.

On compte actuellement trois grandes familles de syllabus :

2.2.1. Le syllabus « produit » que l'on trouve dans les centrations sur la matière à enseigner, sur l'axe grammatical, sur le notionnel - fonctionnel.

2.2.2. Le syllabus « procès », à l'œuvre dans les centrations sur les procédures donc processuel, mais aussi sur la notion de « tâche » donc procédural.

2.2.3. Le syllabus de Stern élaboré dans le contexte linguistique et éducatif canadien (H.H Stern et Leblanc) : syllabus langue, communicatif - expérientiel, formation langagière générale, culture et surtout l'intégration de ces quatre syllabi d'où le nom de « syllabus intégré ». Il peut être aussi « éclectique », ex : combinaison uniquement de deux ou de trois de ces syllabus en fonction de contextes éducatifs donnés et hors Canada.

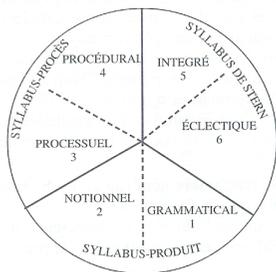


Schéma 4. Typologie des syllabus

C'est incontestablement le deuxième type de syllabus, à savoir le syllabus-procès qui nous paraît le plus à même d'accueillir le français sur objectifs universitaires lequel, nous venons de le voir, donne sa priorité à des tâches rédactionnelles et d'expression orale qui sont le fruit d'exigences processuelles et procédurales. Il ne faut pas perdre de vue que le FOU est avant tout une centration

sur le « moyen » et ne constitue en rien une « fin » ou une finalité en soi, cette dernière relevant de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification dans la discipline choisie.

2.3. Une programmation de type « universitaire »

Après la sélection, la gradation et le syllabus, un quatrième palier s'impose avec la « programmation » dans le temps de la matière à enseigner. En effet, la dimension chronologique, incontournable dans l'établissement d'une planification des apprentissages, intègre des facteurs comme le rythme, la périodicité, la fréquence et l'étalement dans le temps des enseignements à dispenser.

Ils se déclinent depuis la séquence et de la séance de cours, en passant par sa ventilation hebdomadaire, mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle jusqu'aux programmations en « cycle » du supérieur, comme le résume, par exemple, le LMD, à savoir le redéploiement voulu par le processus de Bologne : Licence (3 ans) - Master (2 ans) et doctorat (3 ans). A ce stade, la programmation est étroitement liée à ce que l'on nomme communément le « cursus », appellation beaucoup plus académique mais qui ne traduit pas moins la nécessaire articulation des contenus dans le temps. C'est ce qui nous a conduits à maintenir les deux substantifs en tandem, dans le schéma 1. des différents paliers.

En France, l'apprentissage des langues peut revêtir des formes multiples. Il intervient à plusieurs niveaux du système éducatif que nous allons décrire dans leurs grandes lignes et que l'on recense dans les six types de programmations - cursus suivants :

- 2.3.1. Programmations « école primaire - collège » (ex : enseignement précoce / CEI - CM2 et dans le premier cycle : classes de sixième, de quatrième pour la LV1 et LV2).
- 2.3.2. Programmations « post - collège / lycée » (ex : poursuite de l'étude de la ou des langues vivantes apprises au collège pendant les trois années qui mènent au baccalauréat, début de l'apprentissage d'une LV3 en classe de seconde, étude des langues vivantes dans les formations courtes à visée professionnelle (CAP - BP).
- 2.3.3. Programmations universitaires (ex : BTS, IUT, Licence, Master et ce, en fonction des filières et des spécialisations suivies).
- 2.3.4. Programmations « formation continue pour adultes » (ex : les groupes d'établissements publics - GRETA - gérés par les délégations académiques aux formations continues).
- 2.3.5. Programmations « formation à distance » (ex : le centre national d'enseignement à distance CNED).
- 2.3.6. Programmations individuelles (ex : les autoformations).

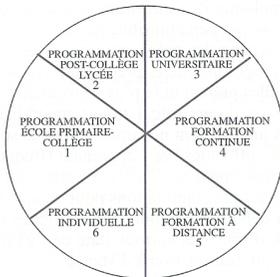


Schéma 5. Typologie de programmation - cursus

Le contexte très particulier qu'offre le français sur objectifs universitaires, ne relève pas exactement de celui dans lequel évolue l'enseignement des langues en France. A bien des égards, il mérite un traitement à part, car il est étroitement lié à celui du français langue étrangère dans l'hexagone. Cette configuration fait que les préparations au FOU se réalisent majoritairement dans les centres universitaires de français langue étrangère qui dispensent ce type de cours directement sur leur campus de rattachement, au sein de composantes qui peuvent revêtir des formes très variées et diverses: service commun, institut, centre, département, formation continue et parfois même, service des relations internationales.... Même s'il n'est pas exclusif du domaine, le groupement professionnel ADCUEFE/ Réseau Campus-FLE incarne parfaitement cette réalité.

Les formations proposées intègrent tous les formats : du cours très intensifs sur un ou deux mois (souvent juillet-août) afin de préparer l'étudiant à la rentrée universitaire, au cours semestriel, intégrant formation linguistique, méthodologique, culturelle avec des introductions progressives (souvent en auditeur libre) dans la filière choisie. Les acronymes pour définir ce type de préparation que l'on trouve sur les plaquettes d'information revêtent eux aussi des appellations diversifiées : Passerelle vers l'université, français sur objectif(s) spécifique(s), le français pour l'université, etc. Mais c'est incontestablement le FOU, à savoir le français sur objectifs universitaires qui s'impose actuellement et qui, dans le cadre du quatrième palier de progression lié à la « programmation - cursus » trouve toute sa place dans la programmation de type 3 (voir schéma 5) à savoir, la programmation universitaire.

En effet, qu'elle soit placée en amont de la formation diplômante ou très souvent, en accompagnement de cette dernière (il existe des dispositifs de suivi mis en place dans certaines universités pour faciliter l'intégration des étudiants étrangers), le FOU reste étroitement dépendant des rythmes universitaires et se voit majoritairement dispensé par des formateurs qui relèvent de l'enseignement supérieur. Que ce soit une formation en présentiel, à distance, préparée en France ou à l'étranger, la nature même des enseignements intègre les paramètres de durée et de répartition dans le temps à partir desquels s'articule la programmation universitaire : Synthèses de travaux semestriels, rédactions de mémoire au niveau Master 1 ou 2, compte rendu et rédaction dans la perspective des « partiels », etc. Autant de paramètres qui intègrent la durée et la répartition dans le temps au sein des cursus, c'est pourquoi, il ne fait aucun doute sur le cadrage du FOU qui, dans cette programmation-cursus, est pleinement de type universitaire.

III. Identité éducative : Un curriculum académique et du supérieur, une progression centrée sur la matière à enseigner, la méthode et l'objectif à évaluer.

3.1. Un curriculum « académique et du supérieur ».

Le « curriculum » est le cinquième palier de progression pour désigner un ensemble de réflexions et d'orientations visant à établir un parcours d'enseignement-apprentissage en termes de projets et de finalités éducatives. Il constitue le fil conducteur des autres instances ou étapes auxquelles il préside (sélection, gradation, syllabus et programmation) en intégrant des paramètres externes à la didactique des langues (DLE), tels que la philosophie de l'éducation, les politiques linguistiques éducatives, les orientations économiques, les priorités institutionnelles ; et des paramètres purement internes à la DLE : méthodologie de l'enseignement des langues, théories psycholinguistiques, psychopédagogiques, apports de la linguistique appliquée.

Le curriculum reste ouvert et à l'écoute de ces composantes à la fois externes et internes qu'il actualise en permanence. A l'instar du syllabus, il se place, dans la même sphère du dynamique et dans une approche qui convoque les différentes évolutions que chacune de ces composantes subit. Il demeure le

passage obligé pour la traduction de ces variations afin de développer des itinéraires d'apprentissage, comme le souligne son appellation anglo-saxonne « curriculum development », c'est-à-dire, l'art d'élaborer des parcours d'enseignement-apprentissage.

Notre théorie sur la progression procède à un regroupement en trois pôles des curriculums (ou « curricula ») actuellement à l'œuvre dans le cadre des politiques linguistiques éducatives :

3.1.1. Un curriculum dit « académique » (ou scolaire), de l'enseignement secondaire et du supérieur (ex : pour le secondaire, enseignement des langues à visée généraliste jusqu'au brevet des collèges, puis linguistique, culturelle et intellectuelle jusqu'au baccalauréat / pour le supérieur : littéraire, scientifique, juridique, économique,... en fonction des filières universitaires suivie et donc, une visée de l'apprentissage des langues dans une perspective spécifique.

3.1.2. Un curriculum éducationnel : extra/para et post - scolaire (ex : pour l'extra - scolaire, c'est la prise en compte de paramètres tels l'expérience et l'éducation familiale, l'histoire et les contacts intergénérationnels, l'émigration, l'appartenance à un environnement plurilingue et pluriculturel/pour le parascolaire et le postscolaire, c'est l'insertion des données relatives aux voyages et séjours à l'étranger, à l'expatriation, au passage d'un environnement monolingue à un environnement plurilingue et pluriculturel, la lecture centres d'intérêt), la relation aux médias, etc.).

3.1.3. Un curriculum multidimensionnel : intégré ou modulaire (ex : les quatre syllabus intégrés de Stern et la philosophie de l'éducation intégrative propre à la situation du Canada / le Cadre européen commun de référence qui prône le plurilinguisme et le pluriculturalisme).

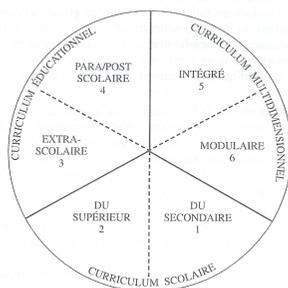


Schéma 6. Typologie des curriculums

Pour des raisons similaires à celles étudiées dans le syllabus et la programmation, l'identité éducative où le FOU trouve sa plus grande légitimité est celle que lui offre le curriculum « académique », dans sa composante « enseignement supérieur ». Les finalités éducatives du FOU, au-delà de l'obtention d'une formation diplômante et de la concentration sur le « moyen » s'inscrivent dans une volonté de maîtriser les cultures d'enseignement et

d'apprentissage à l'œuvre au sein de l'université française. Le français sur objectifs universitaires ne peut faire l'économie de ces réalités à la fois éducatives et culturelles à partir desquelles, l'accès au savoir s'est construit, au sein de notre *Alma Mater*.

3.2. Une progression centrée sur la matière à enseigner, la méthode et l'objectif à évaluer.

A la lecture des différents paliers que sont la sélection, la gradation, le syllabus, la programmation et le curriculum, un constat majeur s'impose. Il y a bien une force dynamogène et motrice qui arpentent verticalement (dans un mouvement

ascendant et descendant) ces différents paliers ; une entité supérieure à toutes les autres, à la fois centripète et hologrammatique qui les anime, les dirige, les façonne. Cette force, cette entité supérieure, c'est bien la notion de progression que l'on peut illustrer par le schéma 7 suivant :

Mouvement hologrammatique :

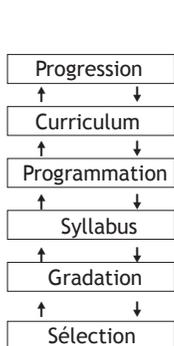


Schéma 7. Mouvement hologrammatique des différents paliers de progression

Étudions à présent cette notion, à partir des six types de centration qui l'articulent, à savoir : le maître, l'apprenant, l'instrument éducatif, la matière à enseigner, la méthode, l'objectif à évaluer, centrations que nous développons dans notre étude sur la dynamique intrinsèque de progression et qui donne naissance à la théorie du polycentrisme en didactique des langues (S. Borg 2001).

En effet, l'acte éducatif, en fonction des différentes configurations auxquelles il est confronté, privilégie certaines centrations par rapport à d'autres. Le jeu tournant des polarisations se recompose sans cesse en fonction de la variété des situations d'enseignement-apprentissage (institutionnel, privé, du primaire, du secondaire, du supérieur, initial, continu, avec ou sans examens, en présentiel, en auto-apprentissage ou à distance, etc.).

Pour mieux cibler l'identité éducative, à ce niveau complexe que représentent les centrations de la progression, il convient également d'affiner pour chacune d'entre elles, différents degrés. Nous donnerons les deux exemples suivants (centration sur le maître et sur l'apprenant), à partir du schéma 8 (ci-dessous) de la typologie des différentes centrations de la progression :

Pour la centration sur l'enseignant :

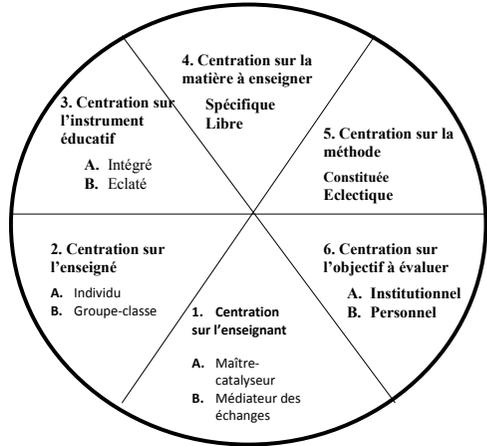
- 1.A. Un maître catalyseur des échanges qui est le seul centre de diffusion du savoir (cours magistraux essentiellement unilatéral : du maître vers l'apprenant).
- 1.B. Un maître médiateur des échanges qui favorise la communication au sein de son groupe-classe dans une logique du moindre dirigisme et de la non-directivité.

Pour la centration sur l'apprenant :

- 2.A. Envisagé comme un individu, dans ses dimensions psychologiques, sociales...
- 2.B. Appréhéné dans la dynamique du groupe-classe et de l'interaction.

Schéma 8. typologie des différentes centrations de la progression

Pour une étude affinée et exhaustive des différents binômes (A et B) étudiés au sein de chaque centration, nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage de S. Borg 2001 qui les explicite en les exemplifiant. Dans le cadre précis de notre recherche qui à ce niveau, se propose de cibler l'identité éducative du FOU, à travers le curriculum et les polarisations (ou centrations) de la progression, ces dernières nous révèlent que le français sur objectifs universitaires est centré sur (voir schéma ci-dessus) :



- **La matière à enseigner** dans sa composante « spécifique » **4.A.** à savoir la langue sectorielle relevant de la filière et de la discipline choisie par l'étudiant.
- **La méthode** dans sa composante « constituée » **5.A.** à savoir la méthodologie universitaire dans ses rhétoriques rédactionnelles et orales (résumé, rédaction de mémoire, etc.).
- **L'objectif à évaluer** dans sa composante « institutionnelle » **6.A.** à savoir l'obtention d'un diplôme délivrée par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le FOU modélisé dans le « cadran » et le « sextant » curriculaire

Dans notre théorie sur la dynamique de progression (S. Borg 2001), nous avons opté pour cette appellation, d'une part parce qu'elle reflète les représentations circulaires des différents « paliers » que nous venons d'explorer et d'autre part, parce qu'elle évoque un instrument de navigation, à savoir le cadran de la boussole ; bien connu pour éviter de se perdre en mer et pour garder le cap. Dans l'océan de configurations éducatives où nous propulsons parfois des réalités curriculaires telles que le FOU, les tempêtes et les turbulences ne sont pas rares, d'où la nécessité de se doter d'outils palpables et concrets, pour orienter les différents partenaires du système éducatif, afin de leur éviter de faire fausse route dans la définition de l'identité du français sur objectifs universitaires.

Ainsi, la superposition de nos différents schémas des paliers que sont la sélection, la gradation, le syllabus, la programmation, le curriculum et la progression, nous mène tout naturellement au « cadran curriculaire » que nous matérialisons comme suit :

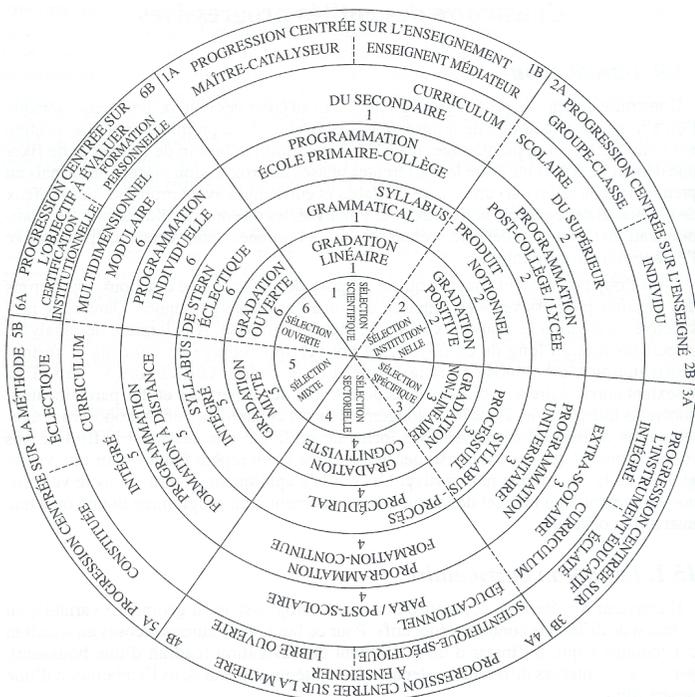


Schéma 9. Cadran curriculaire

Définir une entité progressive repose ainsi sur la recherche d'une cohérence dans l'articulation générale des différents paliers. Trop souvent, des dysfonctionnements naissent par manque de coordination entre ces différents niveaux ce qui engendre inévitablement des tiraillements douloureux entre l'enseignant jugé alors « inefficace », l'apprenant, accusé de ne pas « suivre », la méthode, dénoncée comme étant « inadaptée », l'institution scolaire toute entière suspectée d'être en « inadéquation » avec son temps. Ces discordances sont désormais bien connues et sont souvent le fruit de l'absence de réflexion sur la cohérence curriculaire.

Notre théorie permet également de mieux cibler des entités éducatives dans la chaîne curriculaire grâce à l'unité de mesure que représente le « sextant » c'est-à-dire, un sixième de notre cadran curriculaire gradué (afin de rester dans la terminologie propre aux instruments de navigation...).

Imaginons un ensemble pédagogique (Manuel « A » / niveaux 1 et 2, cassettes audio, vidéo, cédérom) conçu à partir d'une sélection scientifique de type institutionnel (*Un Niveau Seuil*). Sa gradation s'affiche comme non-linéaire (en spirale : non-additivité des éléments à enseigner), son syllabus se veut notionnel (actes de parole), sa programmation est intensive dans le cadre de la formation continue pour adultes (semestrielle à raison de quinze heures par semaine). Il s'inscrira ainsi dans le curriculum éducationnel postsecondaire et dans une triple centration de la progression :

- 1 - sur l'enseigné : en tant qu'individu et dans le cadre du projet personnel et professionnel sur l'apprenant ;
- 2 - sur la matière à enseigner : libre (langue générale, communication courante, champs lexicaux ouverts à la vie quotidienne) ;
- 3 - sur l'objectif à évaluer : certification institutionnelle (obtention d'un DCL : diplôme de compétences en langue, DELF, DALF, diplôme de français des affaires de la CCIP).

Pour une meilleure lisibilité du scénario curriculaire étudié, nous proposerons toujours une réécriture sous la forme d'un schéma qui résume le parcours de l'entité progressive. Nous utilisons pour dénommer chaque palier, les abréviations suivantes :

Sélection = **Sel.** / Gradation = **Grad.** / Syllabus = **Syll.** / Programmation = **Progra.** Curriculum = **Curr.** / Progression = **P.** / Centractions = elles sont désignées par les chiffres et les lettres qui figurent sur le cadran curriculaire général des différentes centractions de la progression.

Ce scénario que nous venons de simuler se réécrit selon le schéma de progression suivant :

Sel. 1 + Grad. 3 + Syll. 2 + Progra. 4 + Curri. 4

P. 2B / 4B / 6A

Le schéma 10 ci-dessous illustre en quoi consiste ce sextant dans la matérialisation (le résultat) d'une analyse curriculaire.

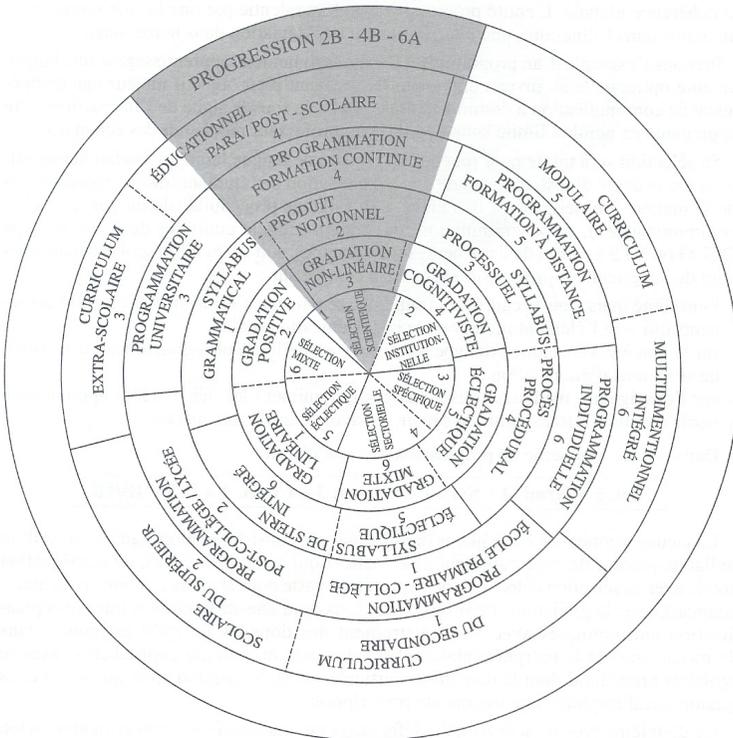


Schéma 10. Sextant curriculaire

Carte d'identité curriculaire du français sur objectifs universitaires

À l'issue de l'exploration que nous venons de mener sur cette réalité curriculaire que représente le FOU, nous sommes à présent en mesure d'établir sa carte d'identité curriculaire, à la lumière de la théorie de la progression en didactique des langues et des cultures.

1. Sélection - inventaire	Spécifique et sectorielle [3-4]
2. Gradation - organisation	Mixte et ouverte [5-6]
3. Syllabus - programme	Syllabus-procès [3-4]
4. Programmation - cursus	Universitaire [3]
5. Curriculum :	Académique et du supérieur [2]
6. Progression :	sur la matière [4.A], sur la méthode [5.A], sur l'objectif à évaluer [6.A]

Cette carte d'identité curriculaire se réécrit également selon le schème suivant :

$$\begin{array}{c} \text{Sel. [3-4] + Grad. [5-6] + Syll. [3-4] + Progra. [3] + Curri. [2]} \\ \text{-----} \\ \text{P. [4.A] + [5.A] + [6.A]} \end{array}$$

Le français sur objectifs universitaires répond aux critères très rigoureux de l'agencement curriculaire développée à partir de notre théorie sur la notion de progression. Elle lui confère la pleine légitimité épistémologique à laquelle il aspire et le conforte au rang des formations linguistiques à visée éducative qui ont toute leur place au sein de *l'Alma Mater*. Le FOU apporte également la preuve d'un itinéraire de réflexion qui part de la didactique des langues pour évoluer progressivement vers un paradigme liée aux politiques linguistiques éducatives.

Bibliographie générale

Borg S. *La notion de progression*. Editions Didier. Paris 2001.

Cortes J. *Une introduction à la recherche scientifique en didactique des langues*. Editions Didier. CREDIF. 1987.

Cuq JP. *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Presses universitaires de Grenoble - PUG. 2006.

Cuq JP. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Clé Internationale. Paris. 2003.

Coste D. Lehmann D. *Langues et curriculum : contenus, programmes et parcours*. Etudes de Linguistique Appliquée. Didier Erudition. 1995.

Germain C. *Evolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire*. Clé International. Paris. 1993.

Morin E. *La méthode*. Coll. Opus. Ed. Seuil. Paris 2008.

Morin E. *Une introduction à la pensée complexe*. Essais. 2005.

Puren C. *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Editions Nathan/Clé International. Paris 1998.